

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 juillet 2011 sous la présidence de Monsieur Loïc BABARY, Maire.

Fourniture des repas pour la cantine scolaire

Le Conseil Municipal examine les propositions obtenues pour la fourniture des repas de cantine scolaire à la prochaine rentrée et décide de retenir l'offre des Toques Régionales .

Tarifs des repas de cantine scolaire 2011-2012

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des repas de cantine pour la prochaine rentrée scolaire à 3 euros pour les abonnés, soit un forfait mensuel de 41,70 euros, et à 3,50 euros pour les occasionnels.

Travaux de réaménagement et d'extension de la mairie

Le Maire donne connaissance du rapport final de la commission d'appel d'offres pour les travaux de réaménagement et d'extension de la mairie. Il informe les Conseillers Municipaux de l'octroi d'une subvention de 100 000 euros dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Maire rappelle le projet de réforme territoriale proposé par M. Le Préfet d'Indre et Loire. Après débat, le Conseil Municipal émet un avis favorable à une coopération dynamique autour d'un projet partagé avec l'ensemble des acteurs de la Communauté de Communes de Montrésor et de la commune de Céré la Ronde mais constate les réticences du territoire de Montrésor et propose que soit engagé sur un futur périmètre un travail prospectif de simulation sur les compétences, la gouvernance, les incidences financières et fiscales.

Modifications de crédits

Le Conseil Municipal décide des modifications de crédits afin de financer l'acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle des Trois Abeilles, la réalisation d'un crépi sous le préau de l'école, des travaux supplémentaires de mise aux normes de l'éclairage public.

Modification des statuts de la Communauté de Communes : prise des compétences eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve le transfert des compétences « réalisation et exploitation d'un réseau intercommunal d'eau potable » et « réalisation et exploitation d'un réseau intercommunal d'assainissement collectif des eaux usées » à la communauté de communes Loches Développement et adopte les nouveaux statuts de la communauté de communes LOCHES DEVELOPPEMENT.

Attribution de subvention

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 400 euros à l'association Puzzle pour la réalisation d'un projet "Graffiti" dans le cadre de l'animation jeunesse.

Jardin du souvenir

Le Conseil Municipal décide la réalisation d'un jardin du souvenir au cimetière.

Achat de manuels scolaires

Le Conseil Municipal accepte de financer l'acquisition de manuels scolaires à hauteur de 1 300 euros pour la prochaine rentrée, en complément du budget de fournitures scolaires.